



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS - RHIN
COMMUNE DE NATZWILLER

67130

Téléphone et télécopie 03 88 97 02 44

E. mail : natzwiller.mairie@wanadoo.fr

Site internet : natzwiller.com



**PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 septembre 2025**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte rendu de la séance du 16 juillet 2025
 - 2- Informations (transfert résultat sdea)
 - 3- Tarifs 2026 salle + casse vaisselle
 - 4- Tarifs terrains
 - 5- Tarifs bois
 - 6- Don ordinateurs portables- estimation
 - 7- DM
 - 8- Remboursement assurance
 - 9 -Rapport annuel 2024 – Grand Cycle de l'Eau SDEA
 - 10- Travaux conduit cheminée maison forestière
 - 11- Demande subventions
 - 12- Rapport des commissions
 - 13- Divers
-

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf septembre, le conseil municipal de la commune de Natzwiller légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André WOOCK, Maire.

Présents : André WOOCK, Murielle LANGNER, François WOOCK, Christian FIRMERY, FELDER Jean-Pierre, Jean-Joseph REMY, Alain CUNY, Nicolas AMANN Christophe HAZEMANN, Virginie SCHAFFORTH, Augustin STEINER, Alice FELDER, Pauline DUBRUNFAUT, Laura KUNTZ

Absent :

Eric MENAULT

Le conseil municipal a désigné
Mme Clarisse EPP, attaché territorial – secrétaire générale de mairie, en qualité de secrétaire de la présente séance.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 16 juillet 2025

2- Informations

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que concernant le report des résultats du SDEA, une délibération sera à prévoir pour la prochaine réunion du conseil municipal.

On attend la prochaine réunion de la commission locale du 30 septembre 2025. Si l'obligation de transférer les résultats en totalité est décidé, il faudra prévoir des travaux sur notre commune, afin de ne pas perdre nos excédents.

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que Monsieur Jean-Marc Westermann a souhaité faire don d'une toile peinte par Paul Metzger, cela fera l'objet d'une délibération ultérieure.

3- Objet : Révision des tarifs 2026 salle des fêtes et tarifs casse/non-retour vaisselle

1-Tarifs de la salle des fêtes

- Mariages, fêtes familiales, fêtes de classe pour les habitants des communes, militaires, associations à partir de la 3ème manifestation 250 €
- Fêtes familiales, banquets, mariages, sociétés extérieures et personnes extérieures du village 500 €

Un supplément pour le chauffage de 75 euros sera appliqué à ces tarifs pendant la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 avril 2026 et du 1^{er} octobre 2026 au 31 décembre 2026.

- Apéritifs, location de courte durée en semaine 100 €

1-Facturation casse/non-retour vaisselle 2026

	Tarif en euros
ASSIETTES CREUSES FLEURS	2.00
ASSIETTES PLATES FLEURS	2.00
ASSIETTES A DESSERT FLEURS	1.50
GRANDES ASSIETTES	2.50
ASSIETTES BLANCHES	1.50
ASSIETTES CREUSES DECO AVEC FRUITS	1.50
FOURCHETTES NORMALES	0.50
FOURCHETTES (MARIAGE)	1.00

COUTEAUX	0.50
COUTEAUX (MARIAGE)	1.00
CUILLIERES NORMALES	0.50
CUILLIERES (MARIAGE)	1.00
PETITES CUILLIERES NORMALES	0.30
PETITES CUILLIERES (MARIAGE)	0.50
TASSES	2.00
SOUS TASSES	2.00
TASSES TISANES	2.00
VERRES BALLONS	2.00
VERRES A BIERE	2.00
VERRE A VIN BLANC	2.00
PETITS VERRES APERITIFS	2.00
VERRES A RICARD	2.00
VERRES A COGNAC	2.00
VERRES A CHAMPAGNE COUPES	2.50
VERRES A CHAMPAGNE FLUTES	2.50
VERRES A SCHNAPS	2.00
VERRES AU COMPTOIR	2.00
COUPES A GLACE ET SALADE DE FRUITS	2.00
CRUCHES A RICARD	5.00
BOLS	2.00
SALADIERS PORCELAINE	7.00
SALADIERS EN VERRE	6.00
VERRES A EAU	2.00
ECO CUP GOBELET NATZWILLER	1.00
CAFETIERES THERMOS	10.00

SUCRIERS	1.00
CORBEILLES A PAIN	2.00
COUTEAUX A PAIN	3.00
PLATS A GRATIN PETITS	6.00
PLATS A GRATIN GRANDS	13.00
LOUCHES BOIS	2.00
PLATEAUX ROND ET RECTANGULAIRES	10.00
ECUMOIRE INOX	8.00
LOUCHE INOX DIAM 14	8.00
LOUCHE INOX DIAM 6	4.00
PINCE MULTI USAGES INOX	5.00
CUILLERE SERVICE INOX	7.00
PLANCHE A DECOUPER	25.00
GRANDE PASSOIRE ANSE + PIEDS	40.00
PASSOIRE PLASTIQUE	5.00
PASSOIRE INOX	15.00
SALADIER INOX LEGUMIER	20.00
POELE DIAM 40	25.00
POELE (PETITE)	15.00
BRAISIERE	70.00
MARMITE TRAITEUR GRANDE	70.00
COUVERCLE GRAND 3 + 1 moyen	10.00
ECONOMES	5.00
FOUET	6.00
COUVERCLES PETITS	5.00
DIVERS PLATS INOX GRANDS	8.00
DIVERS PLATS INOX PETITS MODELES	4.00

PLATS EN FORME DE POISSON	10.00
CASSEROLES	10.00
FAITOUT	50.00
SOMMELIER	5.00

MATERIEL EN CUISINE

	Tarifs en euros
BACS PLEIN S/ANSES INOX H 55 (50x30)	50.00
BACS PLEIN S/ANSES H 100 (50 x 30)	50.00
BACS PERFORES S/ANSES H 100 (50 x 30)	50.00
BACS PLASTIQUE BLEUS VERTS POUR VAISSELLE 3 bleu 1 vert 1 brune 1 jaune couvert (30 x 30)	25.00
BACS PLASTIQUE 1 TRANSPARENT HAUTEUR 15 cm (50 x 30)	15.00
BACS PLASTIQUE 1 X BLANC HAUTEUR 5 CM (50 x30)	10.00
GRILLES FOUR MAGIX BOX (35 x 20)	10.00
POUBELLE CUISINE	80.00
BACS PLEINS CARRES INOX 30 X 30	20.00

4- Objet : Tarifs 2026

Location de terrain communal

Les tarifs de la location de terrain communal seront de :

- Madame FELDER Annette (deux terrains communaux) 110 € par an
- Monsieur TROTZIER Sylvain (un terrain communal) 55 € par an
- Mme et Mr STAMM (un terrain communal) 55 € par an

Droit de place 2026

Tarif du droit de place

40 €

Droit de place de courte durée maximum 4 heures

10 €

Tarif conteneurs 2026

Le tarif concernant la vente des conteneurs est de :

- 35 € TTC pour un conteneur de 120 litres
- 42 € TTC pour un conteneur de 240 litres

Tarif photocopies 2026

Le tarif concernant les photocopies est fixé à 0.30 € la photocopie pour les particuliers et gratuit pour les associations.

Tarif horaire appliqué pour travaux 2026

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs horaires concernant les travaux d'urgence nécessitant l'intervention de l'ouvrier communal, à savoir :

- Tarif horaire ouvrier : 50 TTC euros l'heure
- Tarif horaire avec UNIMOG : 100 TTC euros l'heure
- commune de Natzwiller et le SDEA et toutes les éventuelles modifications à venir relative à cette convention
- A approuver le tableau spécifiant le cadre d'intervention des missions de l'agent

5- OBJET : TARIFS BOIS 2026

Le conseil municipal décide à l'unanimité des nouveaux tarifs les lots de bois à façonner, bois de chauffage, bois en long, à savoir :

Bois en long : 45 Euros H.T. le m3

Bois de chauffage : 60 Euros H.T.

Lots de bois- fonds de coupe : 10 € H.T le stère

Veuves bûcherons - domiciliées dans la commune : 40 € H.T. le stère

Veuf ou veuve agents communaux : 2 stères gratuits par an

Agents communaux à la retraite : 2 stères par an

Bois mort : 15 euros l'année

Les inscriptions ainsi que le tirage se feront en mairie. Le tout réservé aux habitants du village

6- Objet : Don ordinateurs portables

Dans le cadre d'une réflexion sur le recyclage de matériel informatique, la société MECATHERM a souhaité évaluer les besoins en ordinateurs portables des collectivités locales, associations et organismes publics.

Ils disposaient de matériel en bon état de fonctionnement et nous avons fait part de nos besoins à savoir :

9 ordinateurs portables pour l'école
2 ordinateurs portables pour la mairie.

L'ensemble de notre demande a été retenue favorablement par la société MECATHERM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Accepte le don de

9 ordinateurs portables pour l'école

2 ordinateurs portables pour la mairie

Estime la valeur de chaque ordinateur à 300 euros l'unité ce qui représente un total pour l'école de 2700 euros et 600 euros pour la mairie.

7- Objet : Décision modificative N°02- BUDGET GENERAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à décide à l'unanimité qu'il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

OPERATIONS D'ORDRE AU CHAPITRE 041

RECETTES :

Compte 10251 : dons et legs en capital : + 3300 euros

DEPENSES :

Compte 21831 : matériel informatique scolaire : 2700 euros

Compte 21838 : autre matériel informatique : 600 euros

8- Objet : remboursement GROUPAMA – pare-brise UNIMOG

Suite au remplacement du pare-brise de notre véhicule UNIMOG, une déclaration de sinistre a été faite à l'assurance Groupama le 3 septembre 2025.

La facture de réparation émise par la société Crovisier le 26/08/2025 s'élève à 1077.64 euros TTC.

L'assurance Groupama a pris en charge un remboursement de 1077.64 euros

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'accepter le remboursement d'un montant de 1077.64 euros en règlement de ce sinistre.

9- Objet : RAPPORT ANNUEL 2024 – GRAND CYCLE DE L'EAU SDEA

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal du rapport annuel 2024- Grand Cycle de l'eau du SDEA du périmètre de la vallée de la Bruche - Territoire ILL AVAL, ainsi que de sa synthèse.

Le conseil municipal en prend note.

10- Objet : Participation de la commune de Belmont, Neuviller-la-Roche, Waldersbach, et Wildersbach aux dépenses d'entretien pour la maison forestière – Conduit isolé cheminée

La facture totale de réparation du conduit de cheminée de la maison forestière émise par l'entreprise MERKEL s'élève à 7254.93 euros TTC.

Vu le décret du 21 Août 1925 relatif aux préposés forestiers communaux en Alsace-Moselle « Les dépenses d'entretien des maisons forestières sont réparties annuellement entre les propriétaires des forêts comprise dans la circonscription du titulaire et proportionnés à l'étendue des forêts »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

De demander une participation aux quatre communes du triage à savoir : Belmont, Neuviller la Roche, Waldersbach, et Wildersbach pour les frais d'entretien de la dite

à savoir :

	Hectares	Pourcentage
Natzwiller	420,69	36,53%
Belmont	142,99	12,42%
Neuviller-la-Roche	200,41	17,40%
Waldersbach	176,71	15,34%
Wildersbach	210,81	18,31%
Total	1151,61	100,00%

Ce qui représente la prise en charge suivante pour chacune des communes.

Natzwiller : 2 650.23 euros
Belmont : 901.06 euros
Neuviller-la-Roche : 1 262.36 euros
Waldersbach : 1 112.91 euros
Wildersbach : 1 328.37 euros

Le conseil municipal charge M. le Maire de demander la participation aux travaux de fumisterie de la maison forestière et d'émettre un titre à chaque commune qui aura donné son accord.

11- Objet : Demande subventions

Les demandes de subvention suivantes ont été examinées : 1-2-3 coeurs - MFR de Saint-Dié – AFMTELETHON, le conseil municipal n'a pas donné suite.

12- Objet : Rapport commissions

Il se pose la question de la reconduction ST Nicolas comme les autres années.
Il faudra voir avec APERPI si elle participerait car ils font le marché de Noël le lendemain. Voir également avec Neuviller et Wildersbach.
Si cette opération est reconduite, il faudra prévoir des ateliers.
Ce sujet sera rediscuté à la prochaine réunion.

13- Objet : Divers

Il a été signalé un problème de tireuse.
Il faudrait peut-être bloquer l'emplacement pour ne pas pouvoir y toucher.
Est-ce que le compresseur est assez costaud ou est-il trop vieux ?
Faut-il l'arrêter après utilisation ?

La prochaine réunion du conseil municipal a été fixée au 17 octobre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clos la séance à 22h10.

La secrétaire de séance
Clarisse EPP
Attaché, secrétaire générale de mairie

Le Maire
André WOOCK

